

École primaire
316 route de Thoiry
01630 SERGY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 09 / 11 / 2023



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. PARRA			
MEMBRES VOTANT			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : M ^{me} JONVILLE Lydie	x		
Maire : M ^{me} MOINE Catherine		x	
M ^{me} MICHAUD Amélie	x		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
M ^{me} CHATELAN Céline	X		
M ^{me} CORDIER Emeline	X		
M ^{me} DI SANTO Nelly	X		
M ^{me} GENTELET Inès	X		
M ^{me} GUILLOT Julia	X		
M ^{me} JOMAIN Erika	X		
M ^{me} LEIMBACHER Aline	X		
M ^{me} PERRACHON Cindy	X		
M ^{me} PEYRONNET Laurie	X		
M ^{me} DI SANTO Nelly	X		
M. VERDON Thibaut	X		
Un des maîtres du RASED : M ^{me} WATEL Delphine		X	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
M ^{me} DELAMARE Audrey	X		
M ^{me} SAFARIKOVA-BRACKE Tatiana		X	
M ^{me} MERMINOD Marie-Hélène		X	
M. BECHLER Cyprien	X		
M ^{me} CHAMBON Virginie		X	
M ^{me} JURGA Katarzyna	X		
M ^{me} MERGLEN Nelline	X		
M ^{me} KRIGE Sara	X		
M ^{me} NAVID Anna		X	
M ^{me} ARRUFAT Ioanna (suppléant)		X	
M ^{me} TISSOT-BAKRA Caroline (suppléant)		X	
M ^{me} JONES Madeleine (suppléant)		X	
M ^{me} CHEVASSUS Marie-Cécile (suppléant)	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M ^{me} WATEL		X	
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire : M ^{me} PIQUARD Aurélie	X		
Coordinateur :			
D.D.E.N. :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			
Invité : M. L'Inspecteur de l'EN, M. PARRA		X	

Procès-verbal établi le 09 / 11 / 2023

La présidente, directrice de l'école
Nom : JONVILLE Lydie
Signature

La secrétaire,
Nom :
Signature

Date : jeudi 9 novembre 2023
Heure de début : 19h
Monsieur l'Inspecteur est excusé.

Ordre du jour :

- ⇨ points d'information : présentations, bilan de la rentrée, informations générales sur l'école
- ⇨ sujet 1 soumis à avis : Informations concernant la vie des élèves
 - nombre d'avis positifs : 20/20
 - nombre d'avis négatifs : 0/20
- ⇨ sujet 2 soumis à vote : Règlement intérieur
 - nombre de votes positifs : 20/20
 - nombre de votes négatifs : 0/20

Heure de fin : 21h35

Présentations

Tour de table

1 AESH (Accompagnant des Enfants en Situation de Handicap) : M^{me} Ursula CROCHET-KOCHER

1 Bilan de la rentrée 2023

Lundi 13 novembre, 242 élèves seront présents.

PS/MS/GS 1 : 11+11+7=29 Nelly RAFFIN ATSEM : Véronique GAVI Charlène CAMUS (vendredi)	PS/MS/GS 2 : 10+11+7=28 Céline CHATELAN (M, J et V) et Laurie PEYRONNET (L) ATSEM : Giuliana PETERLINI	PS/MS/GS 3 : 10+11+7=28 Laurie PEYRONNET (Ma, J et V) et Lydie JONVILLE (L) ATSEM : Valérie GOLZ
GS/CP : 9+17=26 Aline LEIMBACHER ATSEM (matin) : Rim HOUARI	CP/CE1 : 18+9=27 Erika JOMAIN (L, J et V) et Emeline CORDIER (M)	CE1/CE2 A : 9+17=26 Inès GENTELET
CE1/CE2 B : 10+16=26 Thibaut VERDON	CM1/CM2 A : 17+10=27 Cindy PERRACHON	CM1/CM2 B : 15+10=25 Julia GUILLOT

Répartition par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
31	33	30	35	28	33	32	20

Depuis la rentrée : 1 radiation et 5 admissions

2 Informations sur le fonctionnement de l'école

a) Informations générales sur l'école

- Élections des représentants de parents

341 parents inscrits, taux de participation de 63,34%, 13 représentants de parents élus (9 titulaires et 4 suppléants)

- Sécurité

Évacuation incendie, jeudi 28 septembre 2023 à 9h45

Essai PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté, attentat intrusion) : vendredi 13 octobre 2023 à 9h25

Essai PPMS risques majeurs : avant Noël

- Vigipirate

Passage temporaire à l'état Urgence attentat depuis lundi 16 octobre 2023 (affichage). Pas de grand changement pour l'école, le portail est fermé aux horaires de classes, l'accès aux parents reste limité

dans l'enceinte de l'école. Pour les classes de maternelle, besoin de plus d'accompagnants pour des sorties de proximité.

- Espaces verts

Déplacement de l'arbre qui était au milieu du terrain de foot dans la cour des élémentaires.

- Point sur les demandes concernant l'informatique

Remerciements pour le remplacement des disques durs des ordinateurs fixes par des SSD et passage de Windows 10 à Windows 11

Les ordinateurs sont plus rapides.

Mais pas d'ajout de 4 Go de RAM : à voir à l'usage

Impression sur le photocopieur : impression débloquée sur plusieurs ordinateurs personnels, mais pas tous

Pack Open office installé sur tous les ordinateurs fixes de l'école, mais pas Microsoft Office, ce qui engendre des contraintes pour les enseignants.e.s.

TNI (tableau numérique interactif) problème de calibrage sur certains appareils : les stylets ne pointent plus au bon endroit.

Tablettes de l'école : demande de synchronisation sous la même adresse mail (s2pr.v34en@gmail.com) et mise à jour des tablettes

Ajout d'un ordinateur en salle des maîtres car un seul ne suffit pas

Vérification des ordinateurs portables rangés dans la tour

Installation d'un TNI (tableau numérique interactif) en GS/CP.

- Demandes pour la mairie

Installation d'un chalet en bois pour ranger les jeux de cour.

Idée : dans l'enclos prévu initialement pour les poules. Ainsi lorsque les élèves ont récupéré le matériel alors le portail est verrouillé.

Installation d'un TNI dans les classes de maternelle (cf. mairie de Divonne)

Serait-il possible d'enlever les mots de passe d'ouverture de session sur les ordinateurs ?

Idée : création d'une salle bibliothèque / informatique (15 ordinateurs)

Tableaux blancs avec volets battants des 2 côtés adaptés aux TNI sur lesquels on peut écrire, dans toutes les classes équipées. À budgétiser pour décembre

Problème de la bouche d'évacuation de l'eau au milieu de la cour de la maternelle.

Réparation du router en salle des maîtres, ne fonctionne toujours pas.

Panneaux d'affichage installés dehors prennent l'eau. Joints à vérifier ou poser un toit.

Toilette au premier étage, souci au niveau des verrous.

- CR du Conseil des délégués d'élèves du jeudi 12 octobre à 15h30

Document lu

- Points sur les travaux

Aménagement des espaces verts prévus avec grillage et barrière dans le prolongement du bâtiment C pour délimiter les accès.

Société Verte pour le lot terrassement pour le bâtiment qui ne répond plus. Grillage en urgence et dès que les conditions climatiques sont favorables engazonnement.

Le terrain ne sera pas accessible pendant tout l'hiver.

Portail prévu entre bâtiment des maternelles et salle des maîtres : même lot.

Récupérateurs d'eau pluviale prévus (Bâtiments A et C) : déjà installé au bâtiment D, celui du restaurant scolaire est à disposition à savoir s'il est utilisé avant d'en ajouter. Se servir du récupérateur d'eau pour arroser l'arbre remarquable.

Étude structure du bâtiment maternelle : en attente de l'étude. Mais le bâtiment B (maternelle) peut être agrandi. Faire un marché public pour un programme d'orientation. Analyser les besoins de l'école : salle info / salle de sieste / terrain...

b) Informations concernant la vie des élèves

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les séances d'APC ont commencé.

- Photographe : jeudi 19 octobre 2023

Les documents pour passer les commandes ont été transmis aux parents. Date de fin de commande : 17 novembre.

- Aide aux devoirs : non de la part de l'équipe enseignante : renseignement pour savoir si c'est possible par des bénévoles.

- Edulivret : utilisé par toutes les classes

- Educartable : utilisé par toutes les classes

- Visite médicale des CP :

Jeudi 16 novembre 2023 pour la classe de GS/CP et aussi lundi 20 novembre si besoin

lundi 20 novembre 2023 pour la classe de CP/CE1 et jeudi 23 novembre si besoin

- Visite médicale des MS

Prévue en janvier 2024

- Évaluation d'école

La finalité de l'évaluation est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

L'évaluation aide les écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action. Il s'agit donc de :

- mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école,

- proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.

Elle a vocation à aider les écoles à remplir la mission confiée par l'État, en lien avec la commune, en termes de qualité et d'efficacité de l'éducation et de la formation dispensées, à donner un sens collectif à l'action et renforcer le sentiment d'appartenance. Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation du projet d'école. La rédaction du projet d'école est en conséquence l'un des premiers buts de l'évaluation : celle-ci fournit à l'école tous les éléments dont elle a besoin pour la rédaction de son projet.

Temps 1 : auto-évaluation

Dans le cadre d'une auto-évaluation mobilisant l'ensemble des acteurs (directeur, personnels de l'Éducation nationale et de la collectivité, élèves, parents, partenaires), l'école s'approprie la démarche, interroge son fonctionnement général, son organisation et ses actions pédagogiques et éducatives, leur impact sur les acquis des élèves, le suivi des élèves, leur bien-être, la vie qu'elle propose en son sein aux élèves et aux personnels, la place dévolue aux parents, son ouverture et les liens tissés avec son environnement. L'auto-évaluation identifie des axes de développement, un plan d'action et des besoins de formation. Tous ces éléments figurent dans la formalisation d'une préfiguration du projet d'école.

Temporalité :

- Réunion d'information le 27 septembre
- Création des questionnaires et transformation en Google Forms pour pouvoir analyser les réponses, par l'équipe enseignante.
- Lien pour les parents le 13 octobre 2013 avec un délai jusqu'au 17 octobre
- Questionnaire pour les enseignants
- Questionnaire pour les élèves, transfert des réponses en Google Forms
- Réunion mercredi 18 octobre 2023 pour analyser les réponses
- Réunion mercredi 8 novembre 2023 pour la rédaction du rapport d'auto-évaluation qui doit être transmis vendredi 10 novembre à l'Inspectrice qui suivra le dossier.

Temps 2 : évaluateurs externes

L'école se prête dans un second temps au regard extérieur d'évaluateurs qui conforte, prolonge et enrichit la réflexion collective menée dans l'école, soutient la recherche de solutions et croise les regards pour accompagner les avancées collectives et conforter les dynamiques positives engagées, renforçant au final la capacité collective d'évaluation. L'évaluation externe peut ainsi être résumée en trois actions : échanger, expertiser, recommander. Elle permet de conforter certains éléments figurant dans la préfiguration du projet d'école issue de l'auto-évaluation et de formuler, le cas échéant, des recommandations pour en enrichir le contenu.

L'évaluation des écoles est donc aussi conçue comme un processus d'apprentissage collectif.

Un rapport définitif synthétique et problématisé sera présenté au prochain Conseil d'école. Il identifie les spécificités de l'école, les marges de progrès et les axes de développement qu'il recommande de mettre en œuvre, parmi ceux proposés dans l'auto-évaluation et ceux qui ont émergé lors de l'évaluation externe. Ce rapport sera aussi transmis à la DASEN, à l'Inspecteur de la circonscription de Gex et à la mairie.

- PHARE

Tout au long de l'année, l'école va suivre des actions dans le cadre du programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Première mobilisation : jeudi 9 novembre 2023

Questionnaire anonyme pour CE2/CM1 et CM2 (questions concernant des situations que chaque élève peut rencontrer ou les émotions qu'il peut ressentir). Le questionnaire a été reçu par l'école le lundi 6 novembre pour une distribution le 11 novembre.

L'ensemble des actions a pour but de permettre aux élèves de s'interroger sur leur situation, celle de l'école et d'ouvrir le dialogue sur ces problématiques.

Seconde mobilisation : 6 février « Safer Internet Day »

Troisième temps : Prix Non au harcèlement

- Projets effectués, en cours ou déjà prévus

Attention : changement des règles pour les sorties scolaires des maternelles

Depuis la rentrée de septembre, impossible pour une classe de sortir sans 4 adultes

- Semaine du goût du 16 au 20 octobre : tous les élèves de PS/MS/GS 1, 2 et 3 et GS/CP
- Parcelle du jardin communal : PS/MS/GS 1 à 3
- Grand décloisonnement jeudi 14 et vendredi 15 décembre matinée
- Bibliothèque municipale : toutes les classes 1 fois par mois
- Sortie dans le village chemin du Cairoly : PS/MS/GS 1 à 3 mardi 16 octobre
- Sortie jus de pommes : PS/MS/GS 1 2 3 jeudi 9 novembre + Les GS des GS/CP
- Correspondance entre avec classe de CP de Cessy (maîtresse Emeline)
- Projet raquettes : GS/CP ; CP/CE1 ; CE1/CE2 A et B
- Projet fresque (avec Bermuda ?) : GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B
- Intervention le 19 septembre de l'association « la Terre des Hommes » des GS au CM2
- Cinéma à Saint Genis CM1/CM2 « interdit aux chiens et aux Italiens »
- Halloween : toute l'école déguisée
- Journée lutte contre le harcèlement 9 novembre
- Atelier slam avec l'esplanade du lac Divonne les bains : en lien avec le Petit prince.
- Pour les CM1/CM2 : ski en janvier 2024

- Financement

- Vente de gâteaux vont commencer mardi 28 novembre.
- Commandes de chocolat pour Noël
- Photos de classes

- Point de la part de la mairie

- faire remonter qu'en cas de problèmes avec les agents ATSEM ou mairie alors il faut intervenir auprès de la responsable.

3 Règlement intérieur

- nombre de votes positifs : 20
- nombre de votes négatifs : 0

4 Réponses des enseignants aux questions posées par les parents

QUESTIONS GÉNÉRALES :

Q 1 : Organisation des conseils d'école

Est-il possible de déplacer la date du conseil d'école du 13 juin 2024 à la semaine précédente ou la semaine suivante ? Beaucoup de parents sont absents. 2024-2025 à fixer les dates des conseils d'école la deuxième semaine après la rentrée des vacances d'automne et des vacances d'hiver de sorte que les parents délégués puissent se réunir la semaine suivant la reprise pour préparer les questions des parents d'élève.

Demande prise en compte par la Directrice et le corps enseignant

Jeudi 20 juin 2024 – date confirmée

Le 1^{er} Conseil d'école doit obligatoirement avoir lieu dans le mois qui suit les élections. Donc ce n'est pas possible de déplacer la date.

Q 2 : Quand est prévu le vote à propos des rythmes scolaires (4 jours ou 4,5 jours) ? Peut-on déjà connaître les modalités du vote prévu par la loi ? Nous souhaitons prendre en charge l'organisation du sondage pour recueillir l'avis des parents en amont du vote.

Le Conseil d'école a voté la dérogation aux rythmes scolaires le 4/03/2021.

La dérogation à 4 jours est accordée pour 3 ans.

La DSDEN doit envoyer un courrier à chaque commune concernée. La réponse devra contenir la proposition de rythme scolaire (décision du Conseil municipal, PV du Conseil d'école) avant une date indiquée dans le courrier.

Q 3 : L'élection des parents délégués 2024-2025 aura-t-elle lieu par Internet ? La mairie se procurera-t-elle l'application nécessaire à son organisation ?

Non, car le coût est trop élevé par rapport à l'intérêt. Les parents délégués présents votent contre la mise en place du vote par internet pour garder le budget pour d'autres activités pour école.

QUESTIONS POUR L'ÉCOLE :

Q 1 : Classes à double niveau

De nombreux enfants se plaignent du bruit dans les classes liées aux doubles niveaux et à l'impossibilité pour les enseignants de proposer des temps de travail dans le silence du fait des transmissions de consignes par niveau. Cela entraîne l'utilisation de casques. Faut-il généraliser l'utilisation de casque antibruit ? Est-ce qu'une réflexion collective est menée sur ces sujets pour permettre aux élèves d'apprendre et de travailler sur des temps calmes et silencieux ? Est-ce que le retour à des niveaux simples est envisagé ? Quels sont les plus et les moins ? Qu'est-ce qui motive les choix des doubles niveaux ?

Faut-il généraliser l'utilisation du casque ?

Le casque n'est censé être utilisé que pour les élèves qui ont un trouble de l'attention.

C'est un confort, mais cela ne veut pas dire que les élèves ne peuvent pas travailler sans. Il y a forcément du bruit puisqu'il y a des interactions entre l'enseignant et les élèves.

Les élèves apprennent à travailler en entendant les bruits de la classe.

Les casques sont à disposition des élèves dans les classes. Ce ne sont pas toujours les mêmes qui les demandent.

Non on ne peut pas généraliser, coût élevé et c'est réservé pour les élèves à besoins particuliers.

Mais chaque enseignant est libre de son utilisation.

Nous y avons réfléchi. Mais c'est une habitude de travail.

Niveaux simples : Non car l'organisation pédagogique est alors impossible à mettre en place

Les plus et les moins :

Double niveau : autonomie, tutorat, temps disponible pour avoir l'attention du groupe et mieux les évaluer, participation plus importante des élèves

simple niveau : plus d'élèves en difficulté, et toujours plusieurs niveaux

Cela dépend des effectifs et des possibilités d'organisation.

Q 2 : Évaluation d'école ?

Communication très maladroite et anxiogène (courriel du 13.10) avec un copier-coller d'un mot de l'équipe enseignante ! Quels sont les objectifs de ce questionnaire ? Qui a élaboré le questionnaire ? Comment sont traités les résultats ? Qui sont les « évaluateurs externes » qui vont venir à l'école ? Est-ce un projet national ? Comment va intervenir l'inspecteur d'Académie ?

cf. pages 4 et 5

Page 7 sur 10

Q 3 : Assassinat de l'enseignant à Arras ?

Peut-on savoir comment cette question a été abordée dans les différentes classes ? Quelles sont les conséquences pour l'école de Sergy du renforcement du plan Vigipirate-Urgence attentat ?

Mail du 16 octobre 2023 à 18h07 :

Suite aux événements de vendredi qui touchent l'école de la République, le plan Vigipirate est renforcé et nous passons en plan Vigipirate Urgence Attentat jusqu'à nouvel ordre. Merci de veiller à bien respecter les horaires afin de limiter l'ouverture du portail.

Aujourd'hui et les prochains jours, l'équipe enseignante reste attentive aux besoins des élèves concernant leur connaissance de l'événement.

En maternelle, le sujet n'a pas été abordé avec eux.

En élémentaire, en fonction du vécu de la matinée, et après concertation de l'équipe sur le temps de midi, le sujet a été abordé dans certaines classes dans l'après-midi, et une minute de silence a été opérée pour certaines.

Nous comptons aussi sur vous et votre vigilance pour filtrer les informations ou images auxquelles votre(vos) enfant(s) peut(peuvent) avoir accès via la radio, les divers écrans et réseaux sociaux.

Toute l'équipe reste disponible si besoin.

Sujet non abordé en maternelle

Information du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse reçue le matin même.

Réunion sur pause méridienne pour les enseignants sur le sujet.

Cela a été abordé en CM : la charte de laïcité, la lettre à Jaurès

Dans des classes des cours élémentaires, c'est l'information qui est venue de la part des élèves donc l'enseignant en a parlé.

Nous sommes une école déjà fermée donc cela n'a rien changé. Les plots du 1^{er} Vigipirate sont restés en place. Les véhicules restent éloignés de l'école.

Q 4 : Remplacement des enseignant.es absent.es

Il faut mettre place un protocole clair pour informer les parents et accueillir convenablement les enfants. La direction de l'école pourrait-elle envoyer un message via Educartable et par courriel, même 15 minutes avant l'ouverture du portail ? Lors d'une absence en début d'année, plusieurs parents ont gardé leurs enfants ne sachant pas que la maîtresse était remplacée.

Nous essayons de répondre très rapidement.

Le matin, il faut attendre que le bureau du remplacement ouvre et qu'ils s'organisent en respectant les priorités qui sont définies au niveau départemental. Puis il y a un appel ou un mail aussi bien en cas de remplacement que de non-remplacement.

Pour le jour suivant, si rien n'est transmis, c'est qu'il y a un enseignant.

L'information aux parents passera uniquement par Educartable, mais le mardi, il est possible que cela passe par voie d'affichage. Nous essayons de faire au plus vite.

Q 5 : Les élèves de primaire ont-ils un projet avec les jardins partagés comme les maternelles ?

Non, seulement les maternelles et le périscolaire.

Q 6 : Salles de classe : mobilier et matériel

Les enfants se plaignent des chaises, notamment CM1-CM2 B, il est difficile de tenir correctement assis dessus. Par ailleurs, le mobilier et le matériel (tableau blanc, accrochage, moyens informatiques...) sont en mauvais état. Un remplacement peut-il être envisagé ? Un budget peut-il être prévu pour cela ?

Mairie :

Demande pour remplacer les tables pour qu'il n'y ait qu'un modèle

Observations :

Les élèves sont mal installés. Les chaises sont bancales, et elles glissent.

Pour pouvoir utiliser les VPI, on peut fermer le tableau, mais avec une bande qui reste au milieu ou on projette sur le tableau vert.

5 Réponses de la mairie aux questions posées par les parents

Pour la mairie :

Q 1 : Travaux (suite) quels sont les résultats de l'étude concernant le projet d'extension de l'école (phases 2 et 3) ?

Attente de retour du compte rendu de l'étude qui devrait être reçue en Mairie le 10.11.2023.

Q 2 : Végétalisation des espaces de jeu extérieur

- **Il faudrait ajouter des points d'ombre naturelle si possible dans la cour des maternelles et/ou un préau. Serait-il possible de planter plus d'arbres dans la cour ? Les années sont de plus en plus chaudes et il vaut mieux planter au plus vite.**
- **Le grillage côté cimetière va-t-il être végétalisé ? (houblon, autres plantes grimpantes non toxiques ? Projet de développement durable pour les enfants ?)**
- **Nouvelle cour de récréation des primaires : Est-il prévu le déplacement de l'arbre planté l'année dernière qui entrave les jeux (de balles) des enfants ? Où en est l'engazonnement de la cour ? L'utilisation du parking situé derrière l'école pour avoir des terrains de sport envisagé lors du dernier conseil d'école a-t-elle été étudiée ?**

Q 3 : La natation fait partie des programmes obligatoires de l'Éducation nationale. Il faut trouver une solution sur ce point (lac ? communes suisses ?) Est-ce que les enfants vont enfin aller à la piscine ? L'Éducation nationale finance-t-elle les camions piscine ou d'autres options pour lutter contre la mortalité liée aux noyades d'enfants ?

Mairie a rencontré le sénateur Monsieur Chaize et le point de la piscine a été abordé. Pas de réaction particulière de sa part.

Q 4 : Questionnaire de rentrée sur la mobilité

Quels sont les résultats ? Des solutions sont-elles enfin envisagées pour assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et devant l'école (parking, passages piétons non repeints) ?

Réponse dans le Sergy Info

Q 5 : Centre de loisirs

« Il est à mon sens anormal que Sergy ne dispose pas d'un centre de loisirs. Celui-ci ne nécessite pas à mon sens de bâtiment indépendant puisque le centre de loisirs n'ouvre que quand l'école est fermée. Des communes comme Saint-Jean de Gonville par exemple, utilisent exactement les locaux de l'école donc je ne pense pas qu'il s'agisse d'un problème de locaux. »

L'énergie de la commune est investie dans l'étude sur le bâtiment B pour une éventuelle prochaine ouverture de classe. Le centre de loisirs n'est pas un problème de bâtiment, mais un problème d'effectif et d'agents.

Pour la cantine et le périscolaire :

Q 1 : Serait possible d'organiser des activités le soir sur le site de l'école pour éviter aux parents (trop souvent les mamans) de réduire leurs horaires de travail pour courir aux quatre coins du pays de Gex pour faire pratiquer des activités encadrées à leurs enfants ?

Idées : chorale, poterie, théâtre, gym (salle Calame), foot, éveil musical, arts plastiques, gym, couture, cuisine

De mon temps, les professeurs encadraient ces cours extrascolaires selon leurs affinités.

Le réseau associatif est déjà bien présent sur Sergy, y compris avec le centre sportif qui propose beaucoup d'activités différentes.

Point additionnel sur la fréquentation du service périscolaire et cantine :

Le matin :

- Environ 20 enfants : 2 animatrices

Le midi :

- 60 élèves de maternelle : 3 animatrices avec un renfort du personnel de cuisine
- 90 élèves d'élémentaire : 2 animatrices and le renfort d'un agent technique

Le soir :

- 30 maternelles avec 3 animatrices
- 35 élémentaires pour 2 animatrices + Aurélia Piquard en renfort

Mercredi :

- 17 maternelles et 20 élémentaires pour 5 animatrices et Aurélia Piquard en renfort

Remerciements

Nous remercions chaleureusement l'équipe enseignante de l'école de Sergy, le personnel du périscolaire et les élus municipaux pour leur engagement quotidien auprès de nos enfants.

FIN 21h35